

QUEL BUDGET PRÉVOIR ?

Il est nécessaire de calculer un budget qui sera alloué au campus sans tabac. Il est difficile de proposer un montant valable pour tous les lieux d'enseignement supérieur car plusieurs paramètres influencent les dépenses : la taille et la superficie du campus, les zones concernées par le lieu sans tabac (l'ensemble de l'université ou une seule école), l'obligation ou non de sous-traiter la réalisation des outils de communication, l'embauche ou non d'un chargé de projet « campus sans tabac », etc.

Les principales catégories de dépenses à prévoir sont :

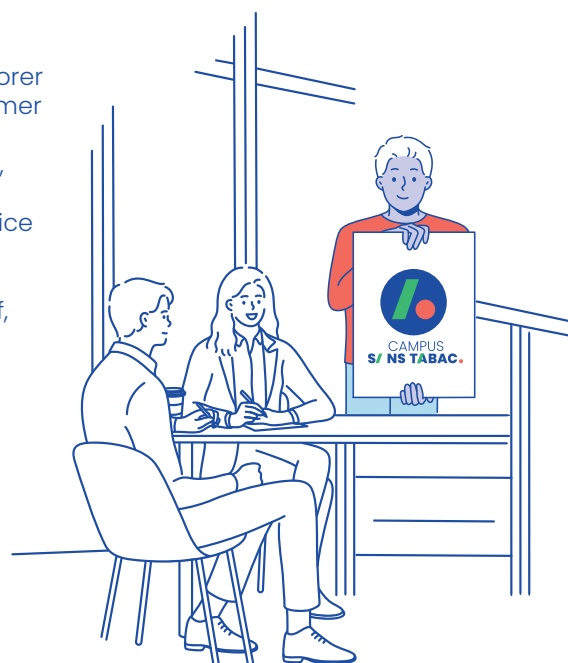
- **Les ressources humaines** (chargé de projet, ambassadeurs, tabacologue, etc.)
- **Les aménagements physiques** (installation d'abris fumeurs, des cendriers dans ces zones, etc.)
- **La campagne de communication** (signalétique, affiches, flyers, rémunération de l'agence de publicité, etc.)

DÉPENSES LIÉES AUX RESSOURCES HUMAINES

Chargé de projet à plein temps ou à temps partiel

Il est vivement recommandé de recruter une personne dédiée, en particulier l'année de mise en place du campus sans tabac, en complément des salariés de l'université investis dans le projet.

Cette personne aura pour mission d'élaborer la politique de campus sans tabac, d'animer le COPIL et des différents groupes de travail, de veiller au respect du calendrier, de coordonner les parties prenantes impliquées (service communication, service de santé, pôle ressources humaines, direction, etc.), de gérer la sous-traitance de certaines tâches, d'évaluer le dispositif, de rendre des comptes sur l'évolution du campus sans tabac au COPIL et à la direction.



Tabacologue et autres professionnels

Des aides d'aide à l'arrêt du tabac doivent être proposées aux usagers fumeurs du campus. Lorsqu'un service de santé n'existe pas sur le lieu d'enseignement supérieur et/ou n'offre pas ce service, il est nécessaire d'embaucher, sur un temps partiel, un tabacologue qui se déplacera sur site une ou plusieurs fois par semaine.

Le service offert aux usagers inclura entre autres des consultations personnalisées ou en groupe puis des substituts nicotiques proposés gratuitement.

Le tabacologue pourra être sollicité pour animer un stand d'information à la rentrée des étudiants, participer à un évènement (mois sans tabac par exemple), ou proposer son témoignage sur la page Internet de l'université dédié au campus sans tabac.



En complément du recrutement d'un tabacologue, il peut également être envisagé d'embaucher d'autres professionnels qui animeront, sur le campus, des ateliers de gestion du stress, de sophrologie, de yoga, etc.



Ambassadeurs du campus sans tabac

Leur rôle est d'informer les usagers de l'université sur la politique de campus sans tabac, sur les aides disponibles pour les fumeurs, et de faire respecter le dispositif. Ce sont souvent des étudiants du campus qui sont recrutés sur ces postes. Cette mission peut également être réalisée dans le cadre d'un service sanitaire pour les étudiants des écoles de santé.

AMÉNAGEMENTS PHYSIQUES

Des travaux et aménagements sont nécessaires pour transformer le lieu d'enseignement supérieur en campus sans tabac. Ainsi il faut prévoir un budget pour retirer les cendriers existants, en installer d'autres aux entrées de l'université, aménager des abris fumeurs en périphérie (dispositif non obligatoire) et assurer un nettoyage régulier de ces zones fumeurs.



CAMPAGNES DE COMMUNICATION

Les dépenses liées à la communication peuvent représenter une part importante du budget alloué au campus sans tabac, en particulier l'année de sa mise en place.

Elles englobent :

- la création d'un logo
- la signalétique (importante pour assurer la visibilité du campus sans tabac à divers endroits : panneaux, totems, marquage au sol), etc.
- les affiches
- les flyers
- les kakémonos et roll-up
- les événements (inauguration du campus sans tabac, participation au mois sans tabac et à la Journée mondiale sans tabac de l'OMS tous les ans le 31 mai, date anniversaire du campus sans tabac)

Ces outils peuvent être créés par le service communication du lieu d'enseignement supérieur, ou sous-traités dans le cadre d'une prestation de service avec une agence de communication (le cas échéant, il faudra le prévoir dans le budget).

Il est également possible d'utiliser les dispositifs de communication proposés sur ce site Internet CAMPUS SANS TABAC sous certaines conditions (pour plus d'informations, contacter campus-sans-tabac@ehesp.fr).

Au-delà des coûts liés à la création des supports de communication, il faut également prévoir des dépenses liées au temps passé par le service communication pour intégrer des informations liées au campus sans tabac dans les outils existants (page Internet dédiée, mise à jour des livrets d'accueil des étudiants et salariés, etc.).



EXEMPLE DE BUDGET : EHESP CAMPUS SANS TABAC



À titre d'illustration, les tableaux ci-dessous présentent les dépenses liées au campus sans tabac de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) à Rennes lors de son déploiement en 2018 et en budget annuel de routine.

C'est un lieu d'enseignement supérieur qui couvre une superficie d'environ 8,8 hectares, rassemblé sur son pôle rennais dans un même lieu géographique, et qui accueille environ 1300 étudiants par an et 450 salariés.

L'EHESP a bénéficié de subventions de l'agence régionale de santé Bretagne, d'associations, de mutuelles pour mettre en place son campus sans tabac et le développer.

Il est conseillé aux lieux d'enseignement supérieur de faire de même en déposant des demandes de financement. En particulier, les agences régionales de santé lancent tous les ans des appels à projet financés par le fonds de lutte contre les addictions. Alors que les campus et écoles de santé sans tabac sont recommandés dans le 3^{ème} Programme national de lutte contre le tabagisme 2023-2027 (www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/programme_national_contre_le_tabac.pdf, page 22), ils feront à ce titre l'objet de financement dans les années à venir.



EXEMPLE DE DÉPENSES ASSOCIÉES À LA MISE EN PLACE DE « EHESP CAMPUS SANS TABAC » EN 2018

Poste de dépenses	Dépenses	Remarques
Ressources humaines (charges comprises)		
Stagiaire pour réaliser les enquêtes exploratoires	1 900 €	12 semaines
Ambassadeurs	2 400 €	5 heures/mois X 5 étudiants, (estimation sur 8 mois)
Tabacologue qui se déplace à l'EHESP	2 000 €	1 heure/semaine sur 40 semaines
Sophrologue qui se déplace et anime un atelier	3 500 €	1 heure/semaine sur 40 semaines
Chargée de projet (salariée du service ressources humaines) et salariés investis (enseignant-chercheur ; direction de la communication, direction de la scolarité et de la vie étudiante, etc.)	17 000 €	0,2 ETP (320 heures/an) Environ 6h/semaine
Communication (logo réalisé en interne)		
Conception pastille « campus sans tabac »	216 €	
Totems pérennes à toutes les entrées piétonnes et des parkings	14 000 €	
Déroulants sur pied dans les espaces intérieurs communs (10 roll-up)	1 600 €	
Équipement ambassadeur (20 gilets, et des parapluies)	1 000 €	
Objets promotionnels (2500 porte-clefs)	2 250 €	
Évènements (inauguration, lots concours mois sans tabac, stands)	5 600 €	
Aménagements physiques		
Abris fumeurs + frais d'installation	32 500 € (6000 à 6500 € par abri)	4 abris installés en périphérie du campus
Cendriers installés aux entrées et dans les 4 abris fumeurs	2 115 €	
TOTAL	86 081 €	



EXEMPLE DE DÉPENSES ANNUELLES ASSOCIÉES À « EHESP CAMPUS SANS TABAC » EN ROUTINE

Poste de dépenses	Dépenses	Remarques
Ressources humaines (charges comprises)		
Stagiaires	3 270 €	Environ 2 stagiaires par an, pour 6 mois au total
Ambassadeurs	4 800 €	20 heures/an pour 6 étudiants
Tabacologue qui se déplace à l'EHESP	2 000 €	1 heure/semaine (sur l'année)
Sophrologue qui se déplace et anime un atelier	3 500 €	1 heure/semaine (sur l'année)
Chargée de projet (salariée du service ressources humaines) et salariés investis (enseignant-chercheur ; direction de la communication, direction de la scolarité et de la vie étudiante, etc.)	4 200 €	5% d'ETP 80 heures par an réparties entre 4 personnes
Communication		
Évènements (mois sans tabac, stands de rentrée, journée mondiale sans tabac)	1 450 €	
Collecte de mégots réalisée avec les étudiants volontaires de l'école (achats matériels + sandwich offert aux participants)	250 €	
Impression flyers distribués par les ambassadeurs aux fumeurs	50 €	
Frais liés à l'évaluation du dispositif (licence logiciel, personnel)	0 € (car pris en charge en interne, mais à prévoir dans le budget de fonctionnement)	
TOTAL	19 520 €	



Fiche rédigée par Karine Gallopel-Morvan, Diane Geindreau et Etienne Gnonlonfin, EHESP

Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.